

Famille du média : **Médias spécialisés grand public**

Périodicité : **Trimestrielle**

Audience : **N.C.**

Sujet du média : **Culture/Arts littérature et culture générale**



Edition : **Printemps 2022 P.151**

Journalistes : **Cédric Fabre**

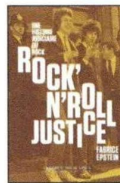
Nombre de mots : **278**

DOCUMENTS

ROCK & ROLL JUSTICE

de Fabrice Epstein,

éd. La Manufacture de livres, 320 p., 25 €.



« Ce livre se veut une enquête sur le mot rock à la lumière du monde judiciaire qui parfois l'éclaire, parfois l'éclipse », note en préambule l'auteur, avocat et chroniqueur pour *Rock & Folk*. Depuis ses débuts, le rock a accompagné toutes les luttes politiques et sociales, souvent contre les gouvernements et les lois. Il fut aussi un espace public, populaire et médiatisé, de transgression et d'expression pour des figures rebelles et *borderline*, comme Little Richard ou Jerry Lee Lewis, bien avant les punks. Avec le rock, l'insoumission et le fantasme de révolution avaient leur bandeson, du *Street Fighting Man* des Stones au *I Fought The Law* interprété par The Clash.

Le rock met en scène des criminels, des chansons de Johnny Cash aux rappeurs américains, il est rempli de *drug songs*, et les rockers sont nombreux à avoir eu maille à partir avec la justice, comme Keith Richards et Mick Jagger, en 1967, pour possession et usage de stupéfiants, ou encore Jim Morrison, accusé d'avoir exhibé son sexe lors du concert des Doors à Miami, en septembre 1970, et dont on dit qu'il est parti en France pour échapper à un procès qu'il aurait perdu. Sans même parler du gangsta rap, des affaires Cantat ou Phil Spector, **ce livre passionnant raconte aussi les litiges pour plagiat, dont furent accusés Georges Harrison ou David Bowie.** S'il s'agit bien de défendre des droits, on laisse alors tourner les Beastie Boys sur la platine : « *(You Gotta) Fight For Your Right (To Party !)* »

Le rock met en scène des criminels, des chansons de Johnny Cash aux rappeurs américains, il est rempli de *drug songs*, et les rockers sont nombreux à avoir eu maille à partir avec la justice, comme Keith Richards et Mick Jagger, en 1967, pour possession et usage de stupéfiants, ou encore Jim Morrison, accusé d'avoir exhibé son sexe lors du concert des Doors à Miami, en septembre 1970, et dont on dit qu'il est parti en France pour échapper à un procès qu'il aurait perdu. Sans même parler du gangsta rap, des affaires Cantat ou Phil Spector, **ce livre passionnant raconte aussi les litiges pour plagiat, dont furent accusés Georges Harrison ou David Bowie.** S'il s'agit bien de défendre des droits, on laisse alors tourner les Beastie Boys sur la platine : « *(You Gotta) Fight For Your Right (To Party !)* »

Cédric Fabre

